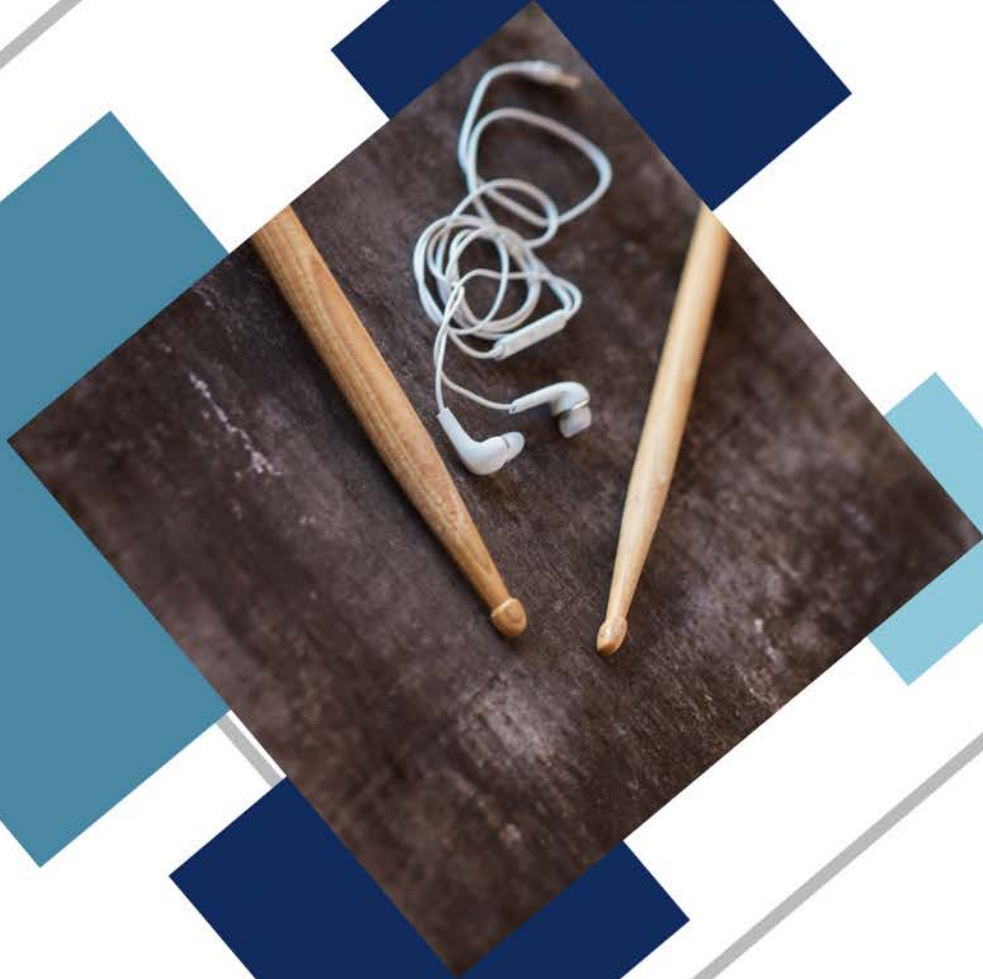




ONTARIO MUSIC  
EDUCATORS'  
ASSOCIATION



# La Voie à Suivre

La formation Musicale dans les  
Etablissements D'enseignement de  
l'Ontario

[www.omea.on.ca](http://www.omea.on.ca)

Le Printemps  
2022

# La voie à suivre

## La formation musicale dans les établissements d'enseignement de l'Ontario

Le Comité d'intervention COVID-19 de l'Ontario Music Educators' Association (OMEA) a été mis sur pied en mai 2020 en réponse aux répercussions de la COVID-19 sur les programmes scolaires de musique en Ontario. Le Comité a depuis publié deux documents (Un cadre pour la reprise des cours de musique en 2020-2021 et Jouer de la musique et chanter en toute sécurité, en avril 2021) pour permettre de recueillir et partager les données de recherche les plus récentes concernant le virus de la COVID-19 et la pratique musicale, ainsi que pour proposer des ressources aux enseignants et enseignantes de musique afin de contribuer à offrir un programme de musique des plus rigoureux.

Le document suivant rend compte du travail que l'OMEA réalise dans le cadre de son mandat pour promouvoir une formation musicale pertinente et adaptée à la culture pour tous les élèves de l'Ontario. Ce travail vise également à fournir un outil de communication entre les organismes professionnels, le gouvernement et nos membres à offrir un soutien professionnel varié à nos membres. Il est temps d'agir et de trouver des façons pour assurer que les établissements scolaires en Ontario puissent profiter à nouveau d'une formation musicale complète.

La musique a toujours été largement considérée comme un élément essentiel au bien-être et à l'apprentissage socioémotionnel. Elle joue également un rôle important pour favoriser la compréhension de la culture et promouvoir un processus décisionnel empreint de compassion. Au cours de ces deux dernières années de pandémie, la musique a de toute évidence acquis une importance croissante. Les enseignants et enseignantes de musique en Ontario ont hâte de retrouver leurs classes et offrir à nouveau une formation rigoureuse aux élèves en mettant en œuvre tous les aspects du programme, y compris la pratique des instruments à vent et le chant. L'avenir est prometteur.



ONTARIO MUSIC  
EDUCATORS'  
ASSOCIATION





ONTARIO MUSIC  
EDUCATORS' ASSOCIATION

# La Voie à Suivre



## Vivre Avec la COVID-19

Au fur et à mesure de l'accessibilité des vaccins à toutes les tranches d'âge et de la levée des restrictions, notre résilience et notre détermination collectives nous permettent d'aborder le domaine de l'enseignement musical et son rôle dans nos vies dans une nouvelle optique et au moyen de stratégies originales. Ensemble, nous reviendrons en force. La pratique du chant et des instruments à vent joue un rôle important dans l'apprentissage et doit reprendre entièrement sa place dans les écoles de l'Ontario. Les élèves ont maintenant plus que jamais besoin de musique et d'une formation musicale solide.

## Des Normes Communes

Les normes pour les mesures d'atténuation liées à la sécurité dans les classes de musique et dans le cadre des activités musicales parascolaires doivent être cohérentes et équitables par rapport aux autres disciplines et activités en milieu scolaire. Il est important que les élèves en musique et ceux qui participent aux ensembles parascolaires puissent accéder aux mêmes possibilités que les élèves participant à d'autres disciplines, clubs ou équipes.

## Musique et Apprentissage Socioémotionnel

Les enseignants et enseignantes de musique savent que la pratique musicale (jouer d'un instrument ou chanter) permet d'acquérir les compétences essentielles pour optimiser le potentiel de chacun et acquérir les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs personnels et professionnels. Les expériences musicales nous enseignent la créativité, la confiance, la collaboration, la communication, l'acceptation, le civisme, la reconnaissance et bien plus encore.

- Motivation positive et persévérance
- Relations saines
- Conscience de soi et sentiment d'identité
- Gestion du stress et stratégies de l'adaptation
- Reconnaissance et gestion des émotions
- Pensée critique et créativité

Dans le cadre de la pratique musicale, les élèves nouent des amitiés, se découvrent une passion pour le savoir, s'appuient sur un réseau de soutien, apprennent à modérer leurs impulsions et à composer avec l'adversité. Ils font également preuve de persévérance et résolvent des problèmes en surmontant des défis. La musique peut nous aider à comprendre l'importance de progresser, sans nécessairement atteindre la perfection. L'OMEA se tourne vers l'avenir de la formation musicale et vise à approfondir notre vision commune de l'apprentissage social et émotionnel qui se déroule dans nos salles de classe.





# La Voie à Suivre Pour

## la Formation Musicale

### Équité, Diversité et Inclusion

La musique est un reflet direct de la culture, la formation musicale doit donc faire l'objet d'un questionnement continu afin d'éliminer les systèmes oppressifs et les remplacer par des milieux d'apprentissage adaptés sur le plan culturel, qui garantissent un apprentissage musical pour tous.

### Des Enseignants et Enseignantes Qualifiés

La formation musicale doit être assurée par des enseignants et des enseignantes qui possèdent des connaissances approfondies de la musique et des pratiques exemplaires en matière de pédagogie. Ces enseignants et enseignantes doivent également avoir accès à du soutien et à un véritable perfectionnement professionnel en matière d'enseignement de la musique.

### Financement

Des fonds doivent être octroyés pour un accès équitable aux ressources nécessaires en soutien aux programmes scolaires de musique qui tiennent compte des diverses communautés d'élèves et de leurs vécus, dans l'ensemble des régions de l'Ontario. De plus, le gouvernement doit s'assurer que les enseignants et enseignantes de musique reçoivent du soutien afin de perfectionner leurs compétences professionnelles en formation.

### Accès Équitable



Le gouvernement doit assurer au moyen des programmes de musique et du financement un accès équitable et universel à l'enseignement de la musique qui comprend l'interprétation, la création et l'analyse.

### Programmes de Formation Initiale



Les facultés d'éducation doivent fournir aux candidates et candidats à l'enseignement au moins 18 heures (primaire/moyen) et 36 heures (moyen/intermédiaire) de formation en pédagogie de la musique qui comprennent la création, l'interprétation, la reformulation, l'intervention et l'analyse dans des contextes culturels variés.

### Accorder le Temps Nécessaire



Les élèves de toutes les commissions scolaires doivent recevoir au moins 100 minutes d'enseignement axé sur la musique par semaine dans les écoles primaires. Un minimum de un (1) crédit en musique est requis pour le DESO.

### Collaboration

La musique favorise le développement de la collaboration et se transmet de manière optimale dans un contexte coopératif. Cette collaboration doit tenir compte de la voix de l'élève, de l'expérience musicale réelle des différentes communautés dans la classe, de l'influence des diverses disciplines artistiques, et accorder une attention particulière aux voix sous-représentées, notamment aux perspectives autochtones.



ONTARIO MUSIC  
EDUCATORS'  
ASSOCIATION